

**Commission de Suivi de Site (CSS)
Eurengo, EPC France et MAREVA
Commune de Saint-Martin-de-Crau
réunion du 18 Janvier 2021**

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 10 NOVEMBRE 2020

COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

BERTRAND Annie	PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE	Présente
PELOUX Jean-Philippe	DREAL	Présent
	SIRACEDPC	
	ARS PACA UD13	Représenté
	DDTM 13	Représenté
	DIRECCTE 13	
	DASEN	

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

MEGALIZZI Raphaël	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
BERTON Christian	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
NIGUES Davy	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
ISNARD Robert	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
ROUVIERE Guy	MAIRIE D'ARLES	Présent
BALGUIERE Catherine	MAIRIE D'ARLES	

Suppléants

ORIOU Anne-Claire	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
LAUFRAY Christophe	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
THOMSEN Guillaume	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
SANTILLI Jérôme	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
JALABERT Jean-Michel	MAIRIE D'ARLES	
BAUSCH Denis	MAIRIE D'ARLES	

COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

MONTIGNIES Johann	CENTRE HOSPITALIER D'ARLES JOSEPH IMBERT	
ROUX Roland	ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA CITOYENNETE DU PAYS D'AIX (CPIE RHONE PAYS D'ARLES)	
GONDAT Alain	ASSOCIATION DES PECHEURS ARLES - SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
DONDOGLIO Patricia	UNION LOCALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE	

Suppléants

DATROFF François	CENTRE HOSPITALIER D'ARLES JOSEPH IMBERT	
LEVRAUD Catherine	ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA CITOYENNETE DU PAYS D'AIX (CPIE RHONE PAYS D'ARLES)	
THIL Gilles	ASSOCIATION DES PECHEURS ARLES - SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
GUIGUE Annie	UNION LOCALE DE LA CONSOMMATION DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE	Présente

COLLEGE « EXPLOITANTS D'INSTALLATIONS CLASSEES »
Titulaires

BERTRAND Eric	EPC FRANCE	Présent
MOREAU Sophie	EURENCO	Présente
LEGRAND Gérard	MAREVA	Présent

Suppléants

ROTH Claude	EPC FRANCE	Présent
AUFORT Philippe	EURENCO	Présent
GELLY Romain	MAREVA	Présent

COLLEGE « SALARIES DES INSTALLATIONS CLASSEES »
Titulaires

MAKHLOUF Mohamed	EPC FRANCE	Présent
ESPOSITO Hervé	EURENCO	
LATIL Didier	MAREVA	Présent

Suppléants

MASINI Philippe	EPC FRANCE	Présent
ALLE Frédéric	EURENCO	Présent
BUIGUES Corinne	MAREVA	

PERSONNALITES EXPERTS

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente
BORSELLI Diane	SDIS 13	Présente

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES DANS L'ARRETE PREFECTORAL
COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

Claire LAGET	SOUS-PREFECTURE D'ARLES	Présente
--------------	-------------------------	----------

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET PERSONNEL COMMUNAL »

GALY Laurent	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
GERBAUDO Florence	MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présente

La réunion débute à 14h08.

L'accueil est fait par M. Raphaël MEGALIZZI, conseiller municipal délégué aux risques majeurs de la commune de Saint-Martin de Crau.

QUORUM
NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (60 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 2 POUVOIR / 7 MEMBRES	240 VOIX (420)
COLLEGE COLLECTIVITES (70 VOIX/MEMBRE) :	4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES	280 VOIX (420)
COLLEGE RIVERAINS (105 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 4 MEMBRES	210 VOIX (420)
COLLEGE EXPLOITANT (140 VOIX/MEMBRE) :	3 PRESENTS - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES	420 VOIX (420)
COLLEGE SALARIES (140 VOIX/MEMBRE) :	3 PRESENTS - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES	420 VOIX (420)

TOTAL : 16 PRESENTS OU REPRESENTES (NOMMES DANS L'AP) SUR 23 MEMBRES : 1 570 VOIX DELIBERATIVES SUR 2 100 - LE QUORUM EST ATTEINT, LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 15 NOVEMBRE 2019

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 15 novembre 2019 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 15 novembre 2019.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1 570

FORMALITES DE MISE EN PLACE DE LA CSS SUITE A L'ARRETE PREFECTORAL DU 10 NOVEMBRE 2020 MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Suite à la publication de l'arrête préfectoral modifiant la composition de la CSS, un nouveau président doit être institué puisque M. Georges BERNOT n'est plus membre de la commission. Monsieur Raphaël MEGALIZZI, conseiller municipal délégué aux risques majeurs et à la commission de suivi de site, propose sa candidature en tant que membre du bureau représentant du collège collectivités territoriales et président de la CSS.

La proposition de composition du bureau est proposée au vote par le secrétariat de la CSS :

Résolution :

Le bureau de la CSS sera dorénavant composé de :

Président (Collège Collectivités) :	M. MEGALIZZI Raphaël
Collège Administrations :	DREAL PACA UD13
Collège Exploitants :	M. BERTRAND Eric
Collège Salariés :	M. ALLE Frédéric
Collège Riverains :	Mme Guigue

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1 570

REGLEMENT INTERIEUR

Le CYPRES présente le nouveau règlement intérieur.

Un vote est demandé par le président de la CSS pour son adoption.

Résolution :

La Commission approuve le projet de règlement intérieur.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1 570

PRESENTATION D'EPC FRANCE SAINT-MARTIN-DE-CRAU (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

M. Claude ROTH présente un diaporama (en annexe).

Précisions :

Diapo 9 : L'activité du site a pu être maintenue grâce au plan de continuité d'activité (PCA).

Point sécurité : l'astreinte encadrement correspond à la fonction de DOI (directeur des opérations internes), cette astreinte a pu être testée lors de l'exercice POI de décembre 2019 ayant porté sur une thématique de type Lubrizol (en équipe réduite).

Diapo 12 : Améliorations du site : Durant les vacances l'alimentation du site a été testée, afin de tester notre réactivité en cas de coupure d'électricité.

Eric Pourtain : Quelle est la procédure si une coupure de courant se produit ?

⇒ Un groupe électrogène est mis à notre disposition dans un délai de 3 à 4 heures, nous le louons auprès d'un prestataire.

M. Megalizzi : Combien d'hectare le site occupe-t-il ?

Le site occupe au total 400 hectares dont 100 pour la partie industrielle.

Diapo 14 : La prochaine revue de direction devrait avoir lieu en mars 2021.

Diapo 20 : Suite à l'accident survenu à Beyrouth en août dernier, nous avons réalisé un audit des conditions de stockage de nitrate d'ammonium sur le site.

M. Megalizzi : Cet audit fait-il suite à une augmentation des quantités de produits sur votre site ?

M. Roth : Non, nous avons réalisé cet audit afin de vérifier si nous étions en conformité sur ces questions.

M. Pourtain : Le SDIS était-il présent lors du dernier exercice POI ?

M. Roth : Oui, le SIDS, les gendarmes, ainsi que M. Berton étaient présents (2 exercices ont été réalisés avec le SDIS en 2020).

PRESENTATION D'EURENCO (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

M. AUFORT et Mme MOREAU présentent un diaporama (en annexe).

Précisions :

Diapo 3 : La zone de stockage couvre 300 ha.

Diapo 5 : Les investissements lourds sur la sûreté des dépôts ont été réalisés en quasi-totalité (95%) sur l'année 2019.

Diapo 7 : A la suite de l'inspection dont nous avons fait l'objet fin 2020, la DREAL a formulé deux remarques :

- une sur le contrat de maintenance des installations sûreté : pas de contrat à date, l'installation étant sous garantie
- une sur la présence de végétation (ronces) au niveau d'un dépôt : remarque traitée.

Diapo 8 : Nous travaillons sur la caractérisation des déchets pour réorienter ceux-ci vers des filières de brûlage classiques et réduire les besoins de brûlage de solvants souillés par de l'explosif.

L'alerte foudre nous prévient 10 minutes avant l'arrivée d'un orage sur le site, ce qui nous permet de mettre en sécurité les produits dans les bâtiments.

PRESENTATION DE MAREVA (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

M. LEGRAND et M. GELLY présentent un diaporama (en annexe).

Précisions :

Monsieur Legrand présente Monsieur Romain Gelly qui remplace Mme Laurence Brunet-Manquat au poste d'ingénieur laboratoire.

Diapo 2 : M. Peloux indique qu'un arrêté préfectoral actant la séparation de Mareva et Pareva est en cours de préparation. Il s'agit de deux entités juridiques séparées exerçant sur le même site sous couvert de l'arrêté de 2015. Une instruction est en cours afin que Pareva ait sa propre autorisation d'exploiter, ce qui implique qu'elle serait un nouvel exploitant. Cet arrêté devrait modifier l'arrêté d'exploitation de Mareva et donc le périmètre du site.

Diapo 5 : Afin que le SDIS puisse accéder au site facilement, nous avons constaté qu'il est nécessaire que quelqu'un soit présent pour les orienter, les panneaux étant difficilement visibles.

Eric Pourtain : Concernant les exercices, vous mentionnez le fait que la sous-préfecture ne répond pas à vos appels, appelez-vous également la préfecture ?

Exploitant : Oui, nous appelons la préfecture en premier.

Diane Borselli : Concernant les exercices conjoints avec le SDIS, nous avons été sollicités par l'exploitant au premier semestre 2020, les dates qui avaient été prévues ont dû finalement être annulées du fait de la crise sanitaire. Nous avons ensuite été de nouveau sollicités au mois d'août ou nous n'avons pas été en mesure de vous proposer de nouvelles dates car la personne qui s'en occupe a été absente durant cette période. Nos services sont disposés à faire un exercice avec Mareva en 2021.

DREAL : L'arrêté préfectoral prescrit la réalisation d'un exercice annuel avec le SDIS. Pour 2021, la demande au SDIS devra être formulée le plus tôt possible.

Présentation de la DREAL (Bilan de l'inspection des installations classées pour chacun des sites).

M. PELOUX présente un diaporama (en annexe).

Précisions :

Diapo 9 : Concernant SCI Brunettes, les entrepôts ont été repris pour le stockage de matériaux non classés ICPE.

Diapo 10 : Un travail a été réalisé en lien avec le SDIS afin de tester les débits d'eau réellement disponibles sur les poteaux incendie.

Concernant la problématique foudre, la mise en œuvre des exigences de ce texte a été retardée. Tous les travaux ont été réalisés.

Diapo 11 : Il y a une erreur dans la date de la visite d'inspection en 2019 : celle-ci s'est déroulée le 20/12/2019. Suite à l'accident s'étant produit sur le site de Lubrizol, la réglementation exige dorénavant que même en effectif réduit le site doit être opérationnel en permanence pour la gestion de crise. En ce sens, la DREAL a encouragé les sites industriels à faire des exercices POI en dehors des heures ouvrées et à être capable de connaître les produits étant présents sur le site à un instant t, même si le site n'est plus accessible.

La visite d'inspection qui s'est déroulée en février 2020 était inopinée. Lors de cette visite un écart a été relevé, celui-ci était notamment dû à la situation exceptionnelle de fin 2019 et début 2020 du fait des mouvements sociaux (la situation avait été signalée à la DREAL et à la Préfecture).

QUESTIONS DIVERSES

M. Megalizzi : Qu'en est-il des PPRT ? Les travaux vont-ils être réalisés d'ici mai 2022 ?

Eric Pourtain : Est-il obligatoire que les travaux soient réalisés dans le délai des 8ans après prescription ?

M. Peloux : Je propose d'annexer une note au compte rendu à ce sujet ainsi qu'un point de situation.

Compléments apportés par la DREAL après la commission :

Les PPRT de Saint Martin de Crau ont été approuvés le 16 avril 2014 pour EPC et le 30 juin 2014 pour Eurengo. Ces deux PPRT présentent des risques avec des effets de surpression impactant l'extérieur des limites des établissements et notamment des logements d'habitation. Ces habitations ont l'obligation d'effectuer des travaux de protection vis-à-vis de ces effets. La loi prévoit une participation au financement des travaux à hauteur de 40 % pour l'État sous forme de crédits d'impôts, 25 % pour les Collectivités Territoriales percevant la CET et 25 % par les industriels à l'origine des risques. Concernant les délais, l'article L.515 16 2 I du Code de l'environnement prévoit que les travaux de protection prescrits pour les logements sont réalisés dans un délai de huit ans à compter de l'approbation du plan, Les services de l'État (DREAL/DDTM) mettent en place un appui aux collectivités pour la mise en œuvre des PPRT, chaque riverain devant pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation des travaux de renforcement qui lui sont prescrits. Au travers d'un marché à bons de commandes porté par la DREAL PACA, un accompagnement des riverains va être mis en place sur Saint Martin de Crau grâce au prestataire Urbanis qui a été sélectionné. 30 logements ont été identifiés dans le périmètre d'EPC

et 36 dans celui d'Eurengo. Une fois le dispositif d'accompagnement accepté par un riverain concerné, un diagnostic est réalisé par Urbanis avec une liste des travaux à effectuer pour respecter les objectifs de performances ; il aide à l'obtention de devis dans la consultation des entreprises/artisans, aide au montage et au dépôt d'un dossier préalable de demande de financement, aide au suivi de l'opération sur le plan technique, vérifie les factures, aide pour les dossiers de demande des versements des contributions obligatoires.

Les étapes à venir :

- Présentation de la démarche d'accompagnement et élaboration de la convention de financement entre les contributeurs : 1^{er} comité technique tenu le 3 juin 2021.*
- Présentation de la démarche d'accompagnement et des objectifs du PPRT aux propriétaires et riverains concernés : réunion publique envisagée en septembre.*
- Réalisation du diagnostic du logement ;*
- Aide à l'élaboration des devis, aide au choix de l'artisan et au montage des dossiers de financement*
- Financement et Assistance aux démarches administratives et à la réalisation des travaux*

M. Megalizzi : Le site de décathlon est noté comme une site Seveso sur les cartes de la DREAL, qu'en est-il réellement ?

M. Peloux : Il s'agit d'une ancienne carte, l'arrêté préfectoral autorisant décathlon à exploiter au titre des installations classées n'a pas été utilisé, cette autorisation n'est plus valable à l'heure actuelle car les délais réglementaires de mise en exploitation sont dépassés.

POINT SUR LA TELE ALERTE

M. Pourtain fait une démonstration de l'outil de télé alerte GEDICOM qui permet d'envoyer des SMS, des mails ou de passer des appels de façon automatique à toutes les personnes se trouvant dans une zone choisie.

M. Nigues : Concernant les numéros de téléphone présents dans l'application, faut-il que les gens s'inscrivent pour y figurer ?

Eric Pourtain : L'annuaire universel est intégré à l'outil, pour le compléter il est possible de lancer une campagne pour que la population s'inscrive. Ils auront la main sur leurs coordonnées.

M. Nigues : Quelle est la proportion de personnes répondant aux appels ?

M. Pourtain : Les appels ne sont pas masqués, en effet « Mairie de [nom de la commune] » s'affiche sur le téléphone du destinataire. Dans l'interface de GEDICOM il est possible de voir le nombre de personnes ayant décroché [Monsieur Pourtain en fait la démonstration]. On peut voir que dans les communes avec qui nous travaillons, le taux de réponse se situe en général autour de 50%.

La présentation de l'outil peut se faire à l'occasion de réunions de quartiers afin d'inciter les habitants à s'inscrire et à répondre aux appels.

M. Nigues : Combien d'appels est-il possible de passer en simultané ?

M. Pourtain : L'outil peut passer environ 97000 appels à l'heure au maximum. Cela va augmenter, car GEDICOM va bientôt voir son débit multiplié par trois. En pratique cela dépend de la capacité du réseau local à absorber de nombreux appels en même temps. Il faut par exemple 37 minutes pour passer 13600 appels sur la commune de Miramas.

M. Megalizzi : la municipalité souhaite se tourner vers cet outil complémentaire et s'interroge sur la possibilité d'associer les industriels à cette démarche. En effet en associant les industriels à la démarche, le coût de l'abonnement au service devient raisonnable.

M. Pourtain : Le montant initial de la souscription au service GEDICOM est de 7215€HT pour la mise en place et ensuite de 2960€HT par an pour la maintenance. Concernant l'automate d'appel le coût est de

5ct d'euros HT la minute par appel sur des lignes fixes, 10 ct d'euros HT par minute pour les appels sur mobiles et 10ct d'euros HT par SMS.

Les différents sujets de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 16h31.

Le Président de la CSS



Raphaël MEGALIZZI



EPC
GROUPE

CSS EPC SMC
18 janvier 2021

EPC FRANCE



EPC
GROUPE

Sommaire

EPC FRANCE

- ➔ Bilan EPC France
- ➔ Bilan EPC Saint Martin de Crau
- ➔ Bilan du Système de Gestion de la Sécurité



EPC
GROUPE

Bilan EPC France

EPC FRANCE

Bilan d'EPC France

Un bilan positif

1



Développement d'un outil
de veille réglementaire

Meilleure appréhension et maîtrise des exigences
réglementaires

Actualisation régulière

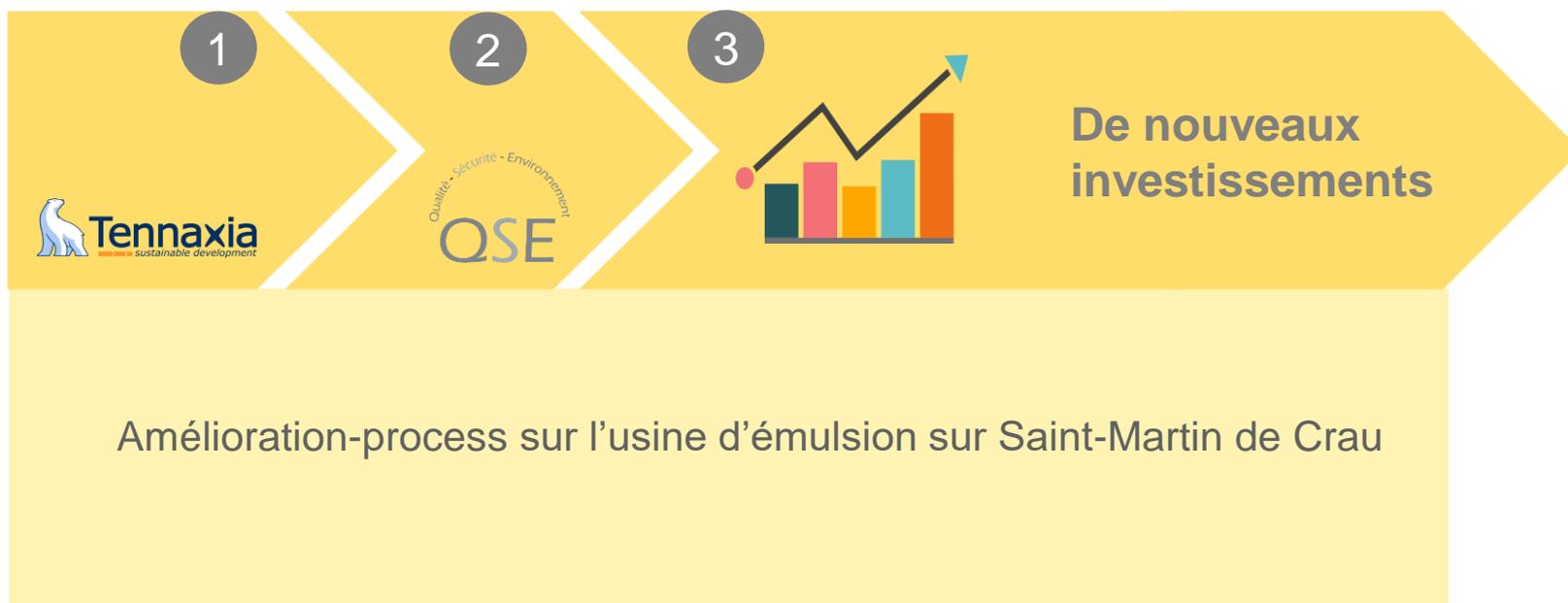
Bilan d'EPC France

Un bilan positif



Bilan d'EPC France

Un bilan positif



Bilan d'EPC France

Un bilan positif

EPC France, volonté d'une constante amélioration...

... via des démarches de certifications



Système de Gestion de la Sécurité mature

Maintien des certifications :

- ISO 9001 : Qualité
- ISO 14001 : Environnement
- OHSAS 18001 : Sécurité, santé

Obtention d'une nouvelle certification :

- ISO 22301 : Continuité d'activité (PCA)





EPC
GROUPE

Bilan Usine SMC

**De nouveaux
investissements**

EPC FRANCE



EPC France SMC

PRODUCTION DU SITE

2019 : 14200 TONNES PRODUITES.

2020 : 15350 TONNES PRODUITES.

→ POINT COVID-SITE INDUSTRIEL

MARS/AVRIL 2020 :

- Production en 1 poste afin de favoriser la composition d'une équipe sur place et une équipe en repos / 15 jours.
- Pas d'arrêt de production, une adaptation pour protéger les salariés dès le confinement:
 - Masques, lunettes, gants, Gel, etc.
 - Repas livrés sur place.
 - Adaptation des bureaux, ateliers et vestiaires pour les présents.
 - Télétravail favorisé.

→ POINT SECURITE

- Consolidation d'une équipe d'astreinte hebdomadaire avec formation:
 - 1 personne Astreinte encadrement SEVESO.
 - 1 personne Astreinte Utilité.
 - 1 personne Astreinte Process.
 - 1 personne Astreinte Intervention 2nd Intervention + SST.

➔ AMELIORATION MAJEURE du PROCESS

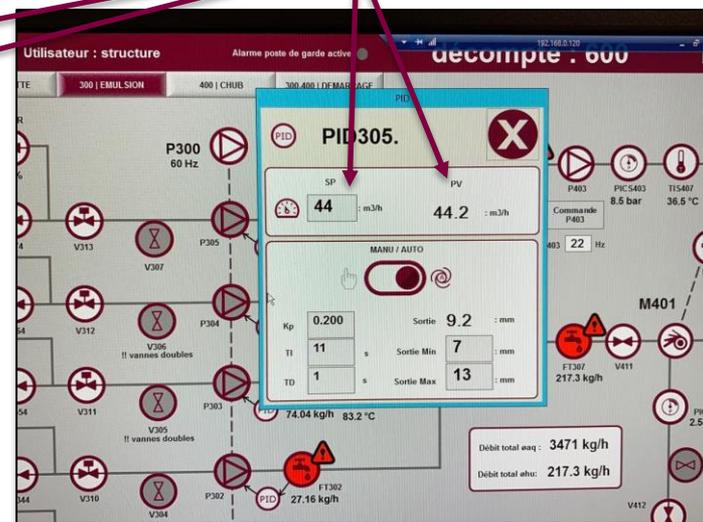
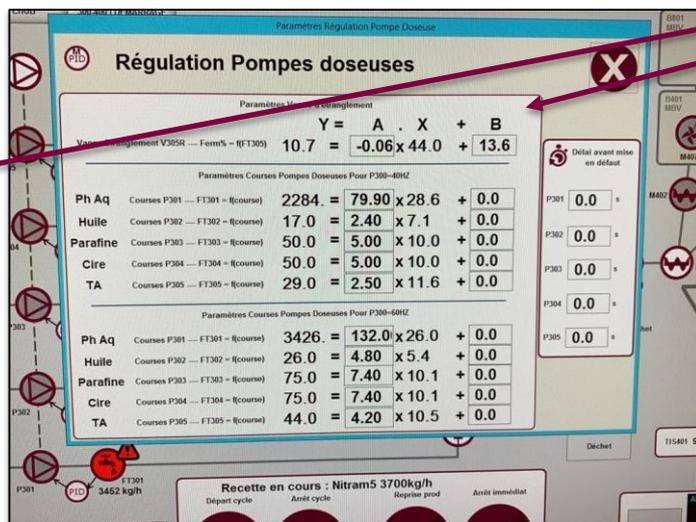
ACQUISITION & MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE MACHINE A ENCARTOUCHER :

- SEMI-AUTOMATISEE
- AMELIORATION CONFORMITE PROTECTION DU TRAVAILLEUR
- 4 Millions d'articles/an



AMELIORATION PROCESS

- PRODUCTION EN BOUCLE DE REGULATION / INSTALLATION JUILLET 2020
 - QUALITE.
 - SUPPRESSION DES DECHETS DE PRODUCTION.
 - OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS DE MATIERES PREMIERES



AMELIORATION SITE

- **CHANGEMENT DES ALIMENTATIONS ELECTRIQUES HAUTE-TENSION 20KV / MISE EN CONFORMITE TRANSFORMATEURS**
- **ESSAI DU PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES PAR UN GROUPE ELECTROGENE 150 KVA POUR REpondRE AU SCENARIO D'ACCIDENT/INCIDENT.**





EPC
GROUPE

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

EPC FRANCE

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Bilan annuel, lors de la Revue De Direction (RDD)

**RDD en Aout
2020**

Bilan des actions et
indicateurs de N-1

Bilan des audits et
inspections

Bilan des Accidents
de Travail (AT) et
actions correctives

Bilan des Remontées
d'Informations (RI) et
Retours
d'Expériences (REx)

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Audits et inspections

**EPC France, la volonté d'une constante amélioration...
... via des audits internes**

Audit Transport

Audit Interne
EIPS, SGS, ...

Inspection DREAL , inspections DIRECCTE
Audit Assurance, Audit Environnement
Audit interne, Audit énergétique, DTA
Audit du groupe 11 et 12 janvier 2021

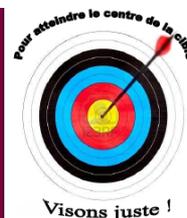
Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Actions de contrôle et de vérifications

- Contrôle des extincteurs
- Contrôle et maintenance des installations de télésurveillance
- Suivi et enregistrement des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité, MMR)
- Plans de prévention :
- Contrôle des impacts foudres : Absence d'impact foudre

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

3 types de formations



Actions de formation

Règlementaires

ADR, CPT,
CACES,
Incendie...

Internes



Formations Esprit
d'Equipe et CAP
Santé

Continues

Trimestrielles
*Sécurité, Qualité ,
Environnement,
Sûreté, Transport*

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Les faits marquants

DUER révisé

1 exercice POI en 2019 et 2020

Formation distinction POI / PPI pour l'astreinte

Révision quinquennale EST – E3/ANFO/Stockage

Révision quinquennale EDD – En cours

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) 2019-2020

*Ri et retours
d'expérience*

**Aucun accident ou incident au sens
du risque technologique**

Le stockage de Nitrate d'Ammonium

Stockage :

- distinct des autres activités,
- en îlot, sans superposition,
- à l'abri dans un hangar entièrement dédié
- sur une aire étanche
- à distance de tous combustibles

Présence de moyens de maîtrise du risque incendie à proximité



EPC
GROUPE

Merci pour votre attention

EPC FRANCE



**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
DU 18/01/20**

PRESENTATION

1- EVOLUTIONS ADMINISTRATIVES

2- PRINCIPALES ACTIONS REALISEES

3- BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

- Inspection DREAL**
- Accidents et incidents**
- Plaintes riverains**
- Réduction des risques**

4- BILAN DES EMISSIONS DANS L'AIR ET DANS L'EAU

5- EVOLUTIONS PREVUES

- **Stockage de produits pyrotechniques**
- **Destructions de déchets pyrotechniques**
- **Essais sur explosifs**



- Arrêté Préfectoral Complémentaire: sans objet
- POI: révisé le 07/03/19
- PPI: nouvelle version validée le 27/02/20

NB: Maintien de la certification ISO 14001 en 2019

INVESTISSEMENTS

- Investissements de renforcement de la sûreté des dépôts
- Réfection du château d'eau

- **2020: pas d'investissements notables en termes financiers**
 - Investissements de réfection des bâtiments administratifs

Inspection DREAL 11-12-19

■ Contrôle des opérations de stockage, de destruction et d'essais

■ 2 Ecart:

- 2 dépôts n'ont pas fait l'objet d'un débroussaillage récent: **débroussaillage réalisé**



- Présence de déchets de plus de 5 ans:

▶ Le bâtiment contient trois types de produit:

- Déchets classiques (résidus de fabrication) en attente de destruction (28%): fin de destruction prévue en juin 2021
- Déchets actuellement interdits à la destruction (11%): un nouveau mode opératoire est à l'étude, pour mise à jour de l'étude de sécurité travail et modification de l'arrêté préfectoral, avant destruction: échéance mi 2022 pour la fin de la destruction
- Echantillons, produits commercialisables:
 - Les échantillons non nécessaires seront détruits
 - Les produits font l'objet de contacts commerciaux, échéance juin 2021

■ 1 remarque:

- L'identification physique de 2 bâtiments est inversée par rapport aux documents établis dans le cadre du SGS, notamment étude de dangers: **cohérence rétablie par inversion des panneaux**

Inspection DREAL 17-12-20

- En attente du compte-rendu au 22-12-20

ACCIDENTS et INCIDENTS

- En janvier 2019, dégâts du au mistral sur deux dépôts rénovés: renforcement des charpentes réalisé

PLAINTES RIVERAINS

- **Plainte en mai 2020, suite à des brûlages de solvant souillé d'explosif:**
 - ▶ Diagnostic en cours pour réduire les brûlages, par une meilleure caractérisation des produits, permettant un tri et une acceptation élargie en centre d'incinération

REDUCTION DES RISQUES

- **Mise en place d'un abonnement alerte foudre**
 - ▶ Information en début et fin d'alerte
 - ▶ Permet de rentrer en dépôt les produits en cours de transfert

REDUCTION DES RISQUES

- **Recyclage des intervenants POI (2019 - 2020)**

□ 2019:

- ▶ 3 exercices réalisés en 2019, dont 1 simulant un accident en dehors des heures de journée normale. Ces exercices ont permis de traiter les thèmes suivants:
 - *Recensement des personnels,*
 - *Evacuation du parc,*
 - *Evaluation des zones de danger en cas de risque incendie ou détonation,*
 - *Evaluation du risque sur les ateliers environnants*
 - *Disponibilité des informations sur l'état des stocks en cas d'inaccessibilité du site*

- ▶ Formation POI de 5 cadres de permanence par le CNPP

□ 2020: 4 exercices réalisés en 2020, dont 2 avec le SDIS:

- ▶ Scénarios avec feu:
 - *Feu au niveau de l'aire de brûlage,*
 - *Feu au niveau d'un transport d'explosif près d'un dépôt*
 - *Feu au niveau de l'aire de stockage des solvants*
 - *Feu au niveau d'un transport de poudre près de dépôts*

- *Ces exercices ont permis de traiter les thèmes évoqués sur 2019, et sur un exercice d'impliquer la mairie de Saint Martin de Crau (évaluation de la communication avec la responsable des services techniques et avec l' élu d'astreinte)*

- **EMISSIONS DANS L'AIR**

Liées à la combustion des déchets pyrotechniques (79,7 T brûlés)

NOx : 1484,5 kg

CO2 : 23818 kg

- **PAS DE REJET DANS L'EAU**

- **DESTRUCTION DECHETS LIQUIDES : 0 (eaux de fosses)**

- **DECHETS CENDRES DE BRÛLAGE : 0**

Déchets issus du Chantier sûreté des dépôts

- **DECHETS D'AMIANTE: 985 kg**

- **GRAVATS souillés de substances dangereuses : 2,22 T**

(données GERP 2019)

- **Extension de la mise à hauteur sûreté**

Commission de Suivi de Sites

18 janvier 2021

Mareva

Z.I. du Bois de Leuze

13310 Saint Martin de Crau

Tél : 04-90-47-47-90 Fax : 04-90-47-95-00

Mél : tech@mareva.fr

Bilan annuel 2019-2020

- Site hébergeant 2 sociétés:
 - ➔ Mareva Piscines et Filtration
 - ➔ Laboratoire Pareva : traité directement par la DREAL sans que l'ICPE demandée par Pareva début 2018 ait été créée par arrêté préfectoral. Il est à noter que ce dossier est suivi par Mr Gasquy qui n'a jamais pris contact avec la société Mareva, toujours juridiquement responsable.
- CA : 12,4 M € pour Mareva Piscines et Filtration à fin d'exercice 2018-2019 (mars). A fin décembre 2020: CA: 11,7 M€ (sur 10 mois)

Actions réalisées

- Nouvelle étude de danger 2020
- Nouvelles installations risque foudre et portes coupe-feu (bâtiment de stockage)
- Mise à jour :
 - ➔ Annuaire ORSEC et plan ETARE
 - ➔ POI (08/2019)
 - ➔ PPI (09/2019)
 - ➔ Plans d'évacuation (2020)
- Curage des bassins de rétention rejet neutralisation (juin 2020)
- Automatisation de la pastilleuse PR13.

Plan d'action 2020-2021

- Nouvelle mise à jour du POI 2020-2021 avec nouveau personnel
- Formation des employés au POI et aux procédures d'évacuation
- Recyclage de la formation du personnel d'astreinte
- Recyclage aux procédures traitant les risques transport de matières dangereuses.
- Nettoyage du bassin d'orage si nécessaire.

Exercice POI avec le SDIS

- Effectué le 21 juin 2019
- Scénario : feu classique dans le bâtiment de stockage général dans la cellule S1 (intrants), non maîtrisé
- Principaux points d'amélioration relevés :
 - Procédure d'alerte (demande de renfort, n° d'appel sous-préfecture d'Arles qui ne répondait pas)
 - Plan ETARE (maj disponible au PC de la société exécutante)
 - PC de la société exécutante à passer de 2 à 3 personnes
 - Amélioration de l'orientation du SDIS sur le site (leur indiquer plan général à l'accueil du site)
- Exercices réalisés 2020 :
 - Session de recyclage pour le personnel d'astreinte et le personnel POI : 2eme trimestre 2020
 - Évacuation générale : 3^e trimestre 2020
 - Nouvel exercice POI avec présence du SDIS: demande en aout 2020 sans réponse.
- Prévisions 2021: nouvelle session de recyclage pour le personnel + évacuation générale + exercice POI avec SDIS

Bilan Incidents / Accidents 2020

- Incidents : Aucun
- Accidents du personnel : Nombre toujours en baisse

➡ 2 accidents :

- ✓ Contusion : 1
- ✓ Chute : 1

➡ 1 CDI et 1 saisonnier

➡ Actions engagées en 2020 :

- ✓ Rappel sur le port des Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- ✓ Rappel des bons gestes et postures

	2017	2018	2019	2020
AT sans arrêt	3	4	1	1
AT avec arrêt	5	2	2	1
Total année	8	6	3	2

Inspection DREAL

- Inspection annuelle du 10/04/2019 par Mme Amélie Leidier et Mr Geoffroy Samour
 - Thèmes abordés :
 - Récolement entrepôt / décret du 11 avril 2017
 - Moyens de lutte contre l'incendie
 - 11 écarts (dont 4 avec mise en demeure) et 14 remarques relevés
 - Mises en demeure levées (2019/2020)
 - Installations risque foudre
 - Étude de danger à mettre à jour
 - Note débit incendie D9 à vérifier
 - Installation de porte coupe-feu qualité EI 120 au bâtiment stockage
 - Écarts et remarques levés au cours de la période 2019-2020
- Inspection du 11/01/2021 par Mr Jean-Philippe Peloux
 - Thèmes abordés :
 - Récolement mises en demeure 2019
 - Surveillance de la gestion des stocks
 - Projet d'arrêté préfectoral pour création ICPE Pareva

Bilan émissions 2020

- Rejets aqueux : à la StEp de la ZI du Bois de Leuze avec convention de rejet. Analyses bimensuelles et semestrielles.

- Déchets:

	2018	2019	2020 (sur 11 mois)
Déchets dangereux	24,4 t	56,8 t	94,6 t
Déchets non dangereux	97,7 t	92,9 t	52 t



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission de Suivi de Site

« Arles – St Martin de Crau »

18 janvier 2021



Ordre du jour

- Quorum
- Approbation du compte rendu de la dernière CSS
- Désignation des membres du bureau
- Règlement intérieur
- Présentation des bilans annuels de 2019 et actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS
 - EPC France
 - Eurengo
 - Mareva
- Actions de la DREAL depuis la dernière CSS
- Questions diverses
- Information du public



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Quorum



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. Approbation du compte rendu de la dernière CSS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3. Désignation des membres du bureau



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. Règlement intérieur



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. Présentation des bilans annuels, des actions menées et faits marquants depuis la dernière CSS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6. Actions de la DREAL depuis la dernière CSS

Actions de la DREAL 2019-2020

- ■ **SCI des Brunettes (ex DAHER)**
 - Dernière inspection : 4/11/2019
 - Thématique : récolement cessation d'activité
 - Suites données : PV de récolement de la fin d'activité du 23 janvier 2020, courrier du préfet du 11 février 2020 actant la cessation d'activité
 - PPRT en cours d'abrogation, consultation du public ~ février 2021

- ■ **MAREVA SMC**
 - Dernières inspections : 10/04/2019 et 11/01/2021
 - Thématiques :
 - AM entrepôts / défense incendie / foudre -> 11 écarts, APMD du 12/08/19
 - récolement de l'APMD du 12/08/2019 -> levée APMD
 - 1 contrôle inopiné eau : 20/21 nov 2019 (écarts sur C°/flux DCO, N, P et AOX) -> suites en cours, APC évolution des VLE
 - Instruction en cours séparation Mareva / Pareva

Actions de la DREAL 2019-2020

- **Pour rappel APMD du 12/08/2019 :**
- Il portait sur 4 points :
 - - la révision l'étude de dangers => délai 12/02/2020
 - - en terme de lutte incendie, la vérification du débit et de la quantité d'eau nécessaires => délai 12/02/2020
 - - l'installation des portes communicantes entre les murs coupe-feu de qualité minimum EI 120 => délai 12/08/2020
 - - la mise en conformité avec la section III de l'arrêté ministériel du 04 octobre 2010 relatives à la protection contre la foudre.
- L'ensemble des points ont donné lieu à des actions correctives.
- APMD levé par la visite d'inspection du 11/01/2020.

Actions de la DREAL 2019-2020

- ■ **EPC France SMC**

- Dernières inspections réalisées : 4/11/2019
 - 29/11/2019 (suivi des écarts précédents, EDD, Rex Post Lubrizol) : aucun écart
 - 12/02/2020 (conditions de stockage) : trois écarts (surtimbrage, dépassement de l'équivalent TNT sur certaines quantités stockées, absence de merlons de protection)

- ■ **EURENCO**

- Dernières inspections réalisées :
 - 11/12/2019 : conditions de stockage, POI : 2 écarts (débroussaillage, durée d'entreposage de produits destinés à la destruction)
 - 17/12/2020 : suivi écarts précédents, stockage, surveillance de l'exploitation : aucun écart

Point sur les PPI

- MAREVA – Saint Martin de Crau : révision approuvée par arrêté préfectoral du 12 septembre 2019
- EPC Saint Martin de Crau : révision approuvée par arrêté préfectoral du 22 janvier 2020
- EURENCO – Saint Martin de Crau : révision approuvée par arrêté préfectoral du 27 février 2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7. Questions diverses



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

8. Information du public



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR^D**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR